

Réponse à la demande du BAPE sur une réglementation sur la base de Novoclimat

Question

Le gouvernement du Québec prévoit-il rendre obligatoires les normes Novoclimat pour toutes les nouvelles résidences construites ? Le cas échéant, à quel moment cette mesure pourrait-elle être mise en vigueur ? Sinon, expliquer pourquoi.

Réponse

- Le concept Novoclimat a été développé pour inciter, et ce, sur une base volontaire, l'industrie à améliorer la qualité et la performance énergétique des maisons. Et l'industrie semble bien réagir à ces nouvelles façons de faire.
- Il a été demandé à l'Agence d'évaluer la pertinence d'une éventuelle modification réglementaire. Un groupe de travail sera mis sur pied en 2004 pour étudier la question. Une fois les travaux terminés, l'Agence sera en mesure d'évaluer le bien-fondé de tels changements et de faire les recommandations appropriées.